

Avis de Course – Coupe de Golfe-Juan

Dimanche 7 octobre 2018

ORGANISATION

La régates Coupe de Golfe-Juan est organisée le Dimanche 7 octobre 2018 par le Club Nautique de Golfe-Juan.

REGLES APPLICABLES

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
Les Règles des Classes concernées
Les Règlements fédéraux et des Classements Nationaux concernés
Le présent Avis de Course
Les Instructions de Course et annexes

CLASSE(S) ADMISE(S)

La régates est ouverte aux classes HN : B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4. Les voiliers seront armés en catégorie côtière minimum.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions définitives seront enregistrées par email envoyé à cngj@wanadoo.fr ou au CNGJ le samedi 6 octobre de 17h00 à 19h00. Les concurrents devront présenter à l'inscription les licences valides de tout l'équipage avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs, le certificat HN de leur voilier et leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire. Les droits d'inscription sont de 10€ par bateau. Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un acte d'engagement. Les annexes aux instructions de Course seront disponibles au moment de l'inscription.

HEURE DE MISE A DISPOSITION

L'heure du premier signal d'attention pour la première manche est fixée à 11h00 le 7 octobre 2018.

PROGRAMME TYPE DE PARCOURS

Le parcours prévu est de type côtier.

CLASSEMENT

La méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance SANS application du CVL, système à minima. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes. Le classement sera effectué sur le nombre de manches validées.

MODIFICATION AUX REGLES DE CLASSE HABITABLES

Les flottes seront constituées selon des groupes en fonction du nombre d'inscrits.

PRIX

La proclamation des résultats aura lieu le dimanche 7 octobre à 18h30 au club-house du CNGJ.